Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET
DES
YVELINES

Versailles, le 2 mars 2015

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Institution de la délégation spéciale de Voisins-le-Bretonneux

**Le Conseil d'État a annulé le 25 février 2015 les élections municipales des 23 et 30 mars 2014 à Voisins-le-Bretonneux**

Comme le prévoient les dispositions du Code Général des Collectivités territoriales, le préfet a constitué une délégation spéciale qui va assurer la gestion municipale des affaires courantes jusqu'à l'organisation de prochaines élections.

Cette délégation spéciale instituée ce lundi 2 mars 2015, est composée de :

- M. Daniel DEGARNE, ancien maire de Clairefontaine-en-Yvelines ;

- M. Yves GUIBERT, Président de l'Association des anciens maires des Yvelines, ancien maire de Marly-le-Roi ;

- M. Jean-Marie PERRIN, ancien officier de l'Armée de l'Air.

Contact : Service départemental de communication interministérielle – 01.39.49.79.02/75.22
pref-communication@yvelines.gouv.fr – www.yvelines.gouv.fr
Rejoignez-nous sur Twitter : @Prefet78